

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société « Midea Group Co., Ltd» du contrôle exclusif de la société « Esaote S.p.A »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'Acquéreur** : la société «Midea Group Co., Ltd» ;
- **La Cible** : la société « Esaote S.p.A ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Le secteur du healthcare.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 18 mai 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique consistant en la prise de contrôle exclusif de la société « Esaote S.p.A. » par la société « Midea Group Co., Ltd. ». Cette opération s'effectue via l'acquisition de 77,5% du capital et des droits de vote de la société « Shanghai Lu Zi Enterprise Management Consulting Center », laquelle détient le contrôle de la société « Esaote S.p.A. ». Au terme de l'opération, les entités affiliées contrôlées par la société « Midea Group Co., Ltd. » détiendront 100% du capital et des droits de vote de la société « Shanghai Lu Zi Enterprise Management Consulting Center », étant précisé qu'une entité affiliée en détient actuellement 22,5% à savoir, la société « Beijing Wandong Medical Technology Co., Ltd ». Par l'acquisition envisagée du contrôle exclusif de la société « Shanghai Lu Zi Enterprise Management Consulting Center », la société « Midea Group Co., Ltd.» sera en mesure d'exercer un contrôle sur la société « Esaote S.p.A. ».

« Midea Group Co., Ltd. » est un groupe technologique mondial coté à la bourse de Shenzhen ainsi qu'à la bourse de Hong Kong. Elle a son siège à Foshan, une ville située dans la province du Guangdong, dans le sud de la Chine. Ses activités sont organisées en plusieurs divisions, notamment Smart Home, Industrial Technology, Intelligent Building Technology, Robotics & Automation, Energy Solutions, Healthcare and Smart Logistics, entre autres.

« Esaote S.p.A » est une société par actions constituée et existant conformément au droit italien, immatriculée au registre du commerce de Gênes sous le numéro 05131180969, dont le siège social est situé Via Enrico Meloni n° 77, 16152 Gênes, Italie. « Esaote S.p.A » est un groupe international de technologies médicales opérant dans le domaine des équipements de diagnostic médical, principalement dans les systèmes d'échographie, l'imagerie par résonance magnétique (MRI) ainsi que les technologies de l'information appliquées à la santé.

Fait à Rabat, le 7 Mai 2026.